



Les clôtures PPA pourraient ne pas être enlevées

LYDIE PICARD

FORÊT

Si le virus de la PPA est détecté sur un sanglier à proximité de l'élevage porcin infecté à la frontière française, le réseau de clôture devrait être maintenu.

« **M**ême si les clôtures, ce n'est pas la solution à tous les problèmes, ce serait trop bête de se priver d'un outil qui a déjà bien servi et qui pourrait encore servir malheureusement », commente Alain Licoppe, du Département de l'étude du milieu naturel et agricole (Demna), qui lutte contre la peste porcine africaine. La PPA ayant disparu de notre territoire depuis mars 2020, il était prévu de démonter progressivement la moitié des 300 kilomètres de clôtures qui avaient été élevées afin de lutter contre la propagation de l'épidémie au sein des populations de sangliers. Car ces clôtures entravent la circulation de la faune sauvage.

La Région attentive au nouveau foyer allemand

Seulement la PPA gagne du terrain en Europe. La semaine dernière, un foyer a été détecté dans un élevage porcin allemand, à 6 km de l'Alsace. Soit un bond de 600 kilomètres par rapport aux autres foyers allemands situés à l'Est du pays. « Ce bond, c'est une sorte de piqûre de rappel. Via un facteur humain, le virus se déplace vite. Il faut rester vigilant dans le transport de marchandises, ou lorsqu'on se déplace dans une zone infectée, souligne Alain Licoppe. Cela nous préoccupe assez bien, mais il ne faut pas être trop alarmiste. On peut logiquement penser que ce cas est limité aux porcs domestiques.

On peut circonscrire rapidement la maladie dans un élevage porcin. Par contre, dans la faune sauvage, c'est plus compliqué. »

Les Allemands prospectent pour vérifier que le virus n'a pas infecté des sangliers de la région. « Cela risque de prendre plusieurs semaines pour avoir un diagnostic fiable, relève Alain Licoppe.



Les 1^{re} clôtures ont été installées en octobre 2018.

S'ils détectent un sanglier positif, je pense qu'il faudra postuler le retrait des clôtures. Cela va en tout cas alimenter notre réflexion. »

Le foyer est pourtant localisé à 250 km de la frontière belge, de l'autre côté du Rhin qui forme une barrière naturelle. « Oui, mais le virus peut remonter par le nord. Et plus il y a de foyers d'infection, plus les probabilités d'introductions accidentelles du virus sont importantes. Et au plus près le foyer se trouve de la Belgique, au plus grand est le risque d'introduction,

ajoute l'expert. Dans l'Est de l'Allemagne, il y a plusieurs cas où la PPA a fait des bonds de 50 à 100 km. »

Un intérêt pour récupérer des clôtures

Du côté des chasseurs et des Communes, on attend le démontage des clôtures avec impatience.

La Commune de Neufchâteau a par exemple interpellé la ministre Tellier, car la présence de clôtures impacte le prix de location des baux de chasse (-25 %). Elle est par ailleurs intéressée par la récupération de clôtures, et elle n'est pas la seule. Des agriculteurs et des chasseurs ont déjà manifesté leur intérêt, quitte à aider la Région à enlever les dites clôtures. « On sait qu'il y a un vif intérêt pour récupérer des clôtures, commente Alain Licoppe. Il faut voir juridiquement ce qui est possible ou pas. De même qu'en matière de sécurité et de responsabilité juridique au niveau de l'enlèvement par des particuliers. »

Tout cela doit encore être discuté. En premier lieu, le maintien ou non du retrait progressif de clôtures.